

Qui peut bénéficier de ce service?

Toute PME¹ dont le siège social est situé en région wallonne.

L'accompagnement est-il payant ?

L'accompagnement que nous proposons est entièrement gratuit.²

Cet accompagnement constitue-t-il une aide d'état ?

En effet, notre service d'accompagnement individualisé pourrait constituer ce qu'on appelle communément « une aide d'état ». Une telle aide est en principe interdite puisqu'elle permet à votre entreprise de se positionner plus favorablement sur le marché par rapport à d'autres entreprises ne bénéficiant pas d'un tel service gratuit.

Néanmoins, il existe des exceptions à cette interdiction. L'une d'entre elles consiste à autoriser l'octroi d'une telle aide si votre entreprise n'a pas reçu d'aides publiques pour un montant supérieur à 200 000 euros sur les 3 dernières (= exception de minimis).

Que faire concrètement ?

Il faut prouver que vous n'avez pas bénéficié d'un tel montant d'aides. Pour ce faire, il vous suffit de compléter une déclaration sur l'honneur des aides de minimis³ dans laquelle vous mentionnez les éventuelles aides perçues et leurs montants sur les trois derniers exercices fiscaux. Une telle déclaration doit être complétée une fois par année d'accompagnement.

Ex. : Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement en 2020.

- *Vous devrez compléter une déclaration sur l'honneur au début de l'accompagnement de 2020 répertorient les aides perçues sur les exercices fiscaux de 2018-2019-2020*

Si vous souhaitez à nouveau bénéficier d'un accompagnement en 2021 :

- *Vous devrez compléter une déclaration sur l'honneur au début de l'accompagnement de 2021 répertorient les aides perçues sur les exercices fiscaux de 2019-2020-2021*

Chaque début d'année civile, vous recevrez un document appelé « Attestation d'aides octroyées » dans lequel sera repris le montant de l'aide dont vous aurez bénéficié via notre accompagnement « marchés publics » sur l'année précédente. En effet, le temps passé pour vous accompagner est répertorié et nous y appliquons un taux horaire déterminé (125€/h). Le montant total est donc repris dans l'attestation qui vous est transmise annuellement. Cette aide devra être mentionnée dans vos futures déclarations sur l'honneur relatives aux aides d'état.

Ex. : Vous avez bénéficié d'un accompagnement en 2020. Ce dernier a demandé 4h de travail à l'équipe de juriste (mails, téléphone, rencontres, travail de recherches,...). Début 2021, vous recevrez une attestation d'aides octroyées reprenant un montant de 500 euros. Ce montant devra être repris dans les déclarations sur l'honneur que vous devrez établir pour les années 2021, 2022 et 2023.

¹ = entreprise qui occupe moins de 250 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 250 millions d'euros.

² Bien que gratuit, cette aide est valorisée suivant un taux horaire déterminé par le prix moyen du marché de consultance juridique en marchés publics.

³ Voir document ci-après

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ENTREPRISE

Aides *de minimis* octroyées et à venir

Vous allez recevoir une aide de la Région Wallonne. La Commission européenne règlemente les aides aux entreprises afin qu'elles ne faussent pas la concurrence. La présente aide est une aide qualifiée de « *de minimis* » au sens de cette réglementation européenne. Au risque de devoir rembourser la somme reçue, le montant des aides dites *de minimis* ne peut dépasser un certain plafond lié au secteur d'activité. Aux fins de vérifier que ce plafond n'est pas dépassé, il vous est demandé de compléter le document suivant.

1. Renseignements généraux

Numéro d'entreprise

□□□□-□□□-□□□

Personne physique (indépendant)

M./Mme. (nom et prénom)

Personne morale (société)

Nom de la société

Forme juridique

Personne de contact

M./Mme (nom et prénom)

Téléphone/gsm :

2. Participations et composition du capital

L'appréciation du seuil s'effectue en tenant compte de toutes les aides *de minimis* reçue au niveau de **l'entreprise unique**. Si votre entreprise est liée à une ou plusieurs autres entreprises (participations, associations, droits de vote,...), complétez l'annexe. Sinon, passez au point 3.

3. Activités de l'entreprise

L'application des règlements *de minimis* diffère selon le secteur dans lequel l'entreprise est active. L'entreprise est-elle active dans l'un de ces secteurs (cochez la case le cas échéant) ?

Commenté [MV1]: Si ce n'est pas le cas, passez au point suivant

- L'entreprise est active dans les secteurs de la **pêche, l'aquaculture (en cas de doute, ces activités correspondent aux codes 03 du Code NACE-BEL)**
- L'entreprise est active dans le secteur de la production primaire de produits agricoles (en cas de doutes, ces activités correspondent aux codes **01.1 à 01.5 du Code NACE-BEL**)
- L'entreprise est active dans le **transport de marchandises par route pour compte d'autrui.**

N.B. : le(s) code(s) NACE de l'entreprise peu(ven)t être obtenu(s) auprès de la Banque-carrefour des entreprises via « BCE public Search », disponible via le lien suivant : <http://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknaamfonetischform.html>

4. Renseignements relatifs aux aides *de minimis*

Pour octroyer une aide en vertu de la réglementation *de minimis*, il est nécessaire de tenir compte des autres aides *de minimis* octroyées à l'entreprise au cours de l'exercice fiscal en cours mais aussi des deux derniers exercices fiscaux. Veuillez compléter le tableau repris ci-dessous si vous avez reçu des aides *de minimis* dans cette période. Pour ce faire, gardez à l'esprit la notion d'entreprise unique développée au point 2 supra.

N.B. : Pour savoir si une précédente aide reçue est une aide *de minimis*, l'autorité subsidiaire vous a remis une attestation d'aide *de minimis* précisant le règlement de laquelle cette aide relève : général, pêche, agriculture, SIEG.

Aides précédemment obtenues :

Commenté [MV2]: Si vous n'avez reçu aucune aide, barrez les champs suivants et passez à la fin du document pour vous identifier et signer

Date de décision	Entité bénéficiaire	Règlement <i>de minimis</i> concerné par la demande	Objet de l'aide	Pouvoir subsidiant	Montant en EUR
□□/□□/□□		<input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> Pêche <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> SIEGEUR

.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>EUR
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>EUR
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>EUR
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TOTAL :EU

Je soussigné, (nom et prénom), représentant légal en tant que de l'entité (n° d'entreprise et raison sociale/dénomination), autorisé légalement à engager l'entreprise, atteste sur l'honneur que la liste des renseignements mentionnés ci-dessous est exacte et complète.

Je m'engage à fournir les attestations relatives aux dispositions ci-dessus à la demande de l'administration.

Je suis conscient que si les renseignements transmis par mon entreprise sont inexacts, les aides obtenues sur base de ceux-ci devront être remboursées.

Fait à, le

Signature,

